

Compte rendu du conseil municipal du 18 juin 2015

Présents : Claude Etienne Samuel Morin Raoul Teyssier Elodie Coudene Valentine Rigaud Annick Malbrain Martine Duffaud Guy Vernet Stéphane Ginevra

Procuration donnée par Thierry Dufau à Martine Duffaud

Procuration donnée par Matthieu Coquerel à Stéphane Ginevra

Secrétaire de séance Martine Duffaud

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil du 27 avril 2015

Avenant à la convention passée entre la commune et le SEBA ; financement de la station de pompage du Fez

Le SEBA prend en charge le financement des travaux en totalité y compris la TVA soit 72 477,60€ TTC

Comme la mairie est maître d'ouvrage, c'est elle qui acquittera les factures, elle recevra la somme du SEBA pour ce faire.

Délibérations pour la communauté de commune

Autorisation donnée à la CDC d'utiliser le cadastre numérisé de la commune et de le transmettre aux prestataires agréés par elle , afin d'accomplir les missions qui leur sont confiées (par exemple entretien des routes)

Autorisation donnée à la CDC de percevoir le Fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales et de le rétrocéder à la commune sous forme de travaux .

Autorisation donnée à la CDC pour l'attribution des compensations 2015 des communes en fonctions des nouvelles charges et de l'évolution des compétences de celle-ci :

- Entretien des sentiers de randonnée classés
- Participation des communes aux dégâts d'orages 2014
- Compétence fibre, fonctionnement pour 2015

Autorisations données à l'unanimité du conseil

Éclairage public

Les travaux seront lancés en septembre 2015 ?

Intervention de Valentine Rigaud à propos de la loi NOTRE concernant l'eau et l'assainissement

Elle nous alerte sur les nouvelles dispositions imposées par la loi et préconise que nous envisagions les travaux nécessaires à la mise en place de l'assainissement sur la commune afin de préserver notre possibilité de choix avant le transfert de compétence imposé par la loi

Autre suggestion : dans l'objectif de garder l'efficacité optimale des compteurs d'eau elle préconise de les répertorier par ancienneté afin d'éventuellement renouveler le parc le plus ancien. Les canalisations devraient également faire l'objet d'un inventaire par ancienneté dans le même but, tout ceci afin d'éviter les pertes d'eau trop importantes et d'avoir à faire de lourds travaux coûteux dans l'avenir.

Deux artisans souhaitent s'installer à Chirols, la commission infrastructures se réunira le LUNDI 22 JUIN 2015 afin d'examiner l'opportunité et la faisabilité de leurs projets. La mairie est sollicitée pour mettre à leur disposition un espace communal.

Le pique-nique de la commune dans le parc de l'écomusée aura lieu le 28 JUIN , la mairie offre les grillades et l'apéritif .VENEZ NOMBREUX ET JOYEUX

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 23 JUILLET 19H

La séance est levée à 20H30